

Merci à celles et ceux qui vous représentent

Quand j'ai commencé ma carrière d'enseignant, il y a une trentaine d'années, je ne savais pas encore que j'allais devenir syndicaliste. Au tout début, j'ai participé à une grève de quatre semaines, j'ai assisté à des rencontres syndicales, j'ai lu l'information qu'on m'envoyait de l'AEFO... mais je n'avais pas encore la piquûre.

L'élément déclencheur est apparu le jour où j'ai appris qu'un membre du personnel avait des problèmes avec la direction. Je me suis dit : il faut défendre cette personne. Je suis devenu délégué syndical l'année suivante.

De nos jours, les déléguées et délégués apportent toujours un appui à la représentation des membres auprès des employeurs, ils font un travail bénévole pour le mieux-être de tout le personnel, et ils font le lien entre le lieu de travail et l'unité de l'AEFO qui s'y rattache.

Par contre, au fil du temps, les conventions collectives sont devenues plus complexes et les employeurs de plus en plus exigeants. L'AEFO s'est fait un devoir de trouver de nouvelles façons d'appuyer celles et ceux qui ont fait le choix d'aider à protéger et à défendre les droits des membres. À titre d'exemple, l'AEFO a publié Le petit GDS – Guide de la déléguée syndicale ou du délégué syndical. Les déléguées et délégués sont invités à ne pas hésiter à communiquer avec leur unité (agente ou agent, ou présidence) dès qu'un problème se manifeste. De plus, un programme de formation leur est proposé chaque année. Cette année, des sessions de formation auront lieu entre le 26 mars et le 11 avril, à Ottawa, North Bay, Mississauga, Sudbury, Timmins, Thunder Bay et London. Joignez-vous à moi et prenez un moment pour remercier votre déléguée ou votre délégué pour son engagement et son dévouement, qui sont à la base même de la solidarité et de l'efficacité de notre syndicat.

Le président,

Carol Jolin

Merci à nos déléguées et délégués pour leur engagement et leur dévouement, qui sont à la base même de la solidarité et de l'efficacité de notre syndicat.



Les déléguées et délégués : des membres qui travaillent bénévolement pour vous.

Votre déléguée syndicale ou délégué syndical :

- Appuie ses collègues (répond à leurs demandes d'information et les dirige vers leur unité de l'AEFO ou vers des ressources appropriées)
- Agit comme porte-parole
- Accompagne une ou un collègue
- Fait respecter la convention collective
- Informe ses collègues

Quels sont mes droits?

Je viens de lire dans le magazine de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (l'Ordre) qu'une enseignante de jardin avait spontanément offert à un parent d'élève et à ses trois enfants de les ramener chez eux après l'école. L'auteur de l'article admirait ce geste d'empathie. Je n'aurais pas eu le même réflexe, car j'aurais eu peur de m'exposer à des complications en cas d'accident.

Vous avez tout à fait raison, votre réflexe aurait été le bon. Il ne s'agit pas de tourner le dos à l'empathie ni aux actes de gentillesse, bien entendu, mais d'agir de façon responsable et de penser aux conséquences potentielles. L'AEFO déconseille à ses membres de transporter des élèves dans un véhicule personnel, et ce, pour plusieurs raisons.

En cas d'accident, on pourrait considérer que vous êtes responsable - vous pourriez donc faire l'objet d'une poursuite. Côté financier, c'est votre assurance personnelle qui serait la première à payer les dommages et intérêts découlant d'une poursuite. Vos primes d'assurance augmenteraient donc en conséquence. De plus, si vous n'aviez pas l'approbation explicite de la direction d'école, vous pourriez devoir assumer la totalité des dommages et intérêts, et ce, même si votre assurance personnelle ne couvre pas tous les frais. Et enfin, l'AEFO vous recommande fortement de ne jamais vous trouver seule ou seul avec une ou un élève dans votre véhicule, pour éviter de faire face à des allégations, par exemple d'inconduite sexuelle.

L'empathie, oui, mais pas si les conséquences peuvent s'avérer dramatiques pour un membre de l'AEFO.

« Les unions qu'ossa donne? »

Avez-vous atteint la catégorie A4?

Le Conseil ontarien d'évaluation des qualifications (COÉQ) a été créé en 1969 par l'AEFO et deux autres syndicats d'enseignement ontariens, l'Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA) et l'Elementary Teachers' Federation of Ontario (ETFO). Le quatrième syndicat d'enseignement, la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO), a son propre département d'évaluation des qualifications.

Le COÉQ, géré par l'AEFO, l'OECTA et l'ETFO, offre et administre objectivement l'évaluation des qualifications des enseignantes et des enseignants à des fins salariales. Le COÉQ n'a aucune autorité en matière de salaires, puisque le rapport entre les salaires et les catégories relève entièrement des négociations et des conventions collectives locales.

Si vous n'avez pas encore atteint la catégorie A4, présentez une demande officielle pour obtenir de l'information liée au perfectionnement ou pour une réévaluation annuelle afin de vous assurer de suivre le cheminement le plus rapide pour accéder à une catégorie supérieure. Ce conseil est particulièrement important pour les enseignantes et enseignants formés à l'extérieur de l'Ontario.

Quand dois-je faire une demande?

Les enseignantes et enseignants doivent se tenir au courant de la politique de leur conseil scolaire sur les échéances du COÉQ. C'est à l'enseignante ou à l'enseignant de prendre les mesures qu'il faut pour respecter ces échéances. Veuillez donc vérifier votre convention collective afin de respecter les échéanciers. Toutes les conventions collectives de l'AEFO se trouvent dans la section sécurisée du www.aefo.on.ca.

Pour plus d'information, ou pour télécharger les formulaires de demande d'évaluation, consultez le site qeco.on.ca.

Conférence pour les nouveaux membres – un succès!

La conférence a eu lieu les 27 et 28 février à Toronto. Les nouveaux membres ont pu faire un survol de l'AEFO et des services qui s'y rattachent, entre autres par des ateliers pour comprendre la convention collective et le régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO). Il a aussi été question de planification de temps, d'évaluation du rendement et de gestion de stress.

Des commentaires positifs de nos nouveaux membres

- Merci pour les outils, l'information, l'appui, la générosité, la bienveillance et l'hospitalité. Bravo!
- Je suis très reconnaissante de ce que vous avez offert. Vraiment, je quitte en disant : « WOW! ».
- C'est très apprécié comme conférence afin de nous outiller dans nos premières années d'enseignement. Ce sont des années exigeantes. J'apprécie grandement que l'AEFO cherche à nous appuyer le plus possible.

Sommet international sur la profession enseignante

Pour la toute première fois, le Canada sera l'hôte du Sommet international sur la profession enseignante, l'un des forums les plus importants au monde en matière de dialogue sur la transformation de l'éducation. Les 29 et 30 mars 2015, le Sommet rassemblera les ministres de l'Éducation et les leaders des syndicats et associations du personnel enseignant provenant de plusieurs systèmes scolaires, dont l'AEFO.

Lors de rencontres avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario et les syndicats d'enseignement de l'Ontario, il sera question de priorités provinciales et nationales en matière d'éducation, comme les programmes de formation à l'enseignement et l'éducation au Canada. L'AEFO présentera son point de vue sur des enjeux de taille, comme des stratégies pour favoriser le leadership du personnel enseignant et des stratégies pour le recrutement et le maintien du personnel enseignant.



Durant la période de négociations, vous aurez certainement l'occasion d'entendre parler des autres syndicats d'enseignement de la province. Ces filiales ont leur propre rythme de négociations, et leurs propres défis. Il ne faut donc pas supposer que l'AEFO négocie de la même façon, avec les mêmes résultats.

Pour avoir l'heure juste quant aux négociations entre l'AEFO, les conseils scolaires et le gouvernement, consultez la section sécurisée du www.aefo.on.ca sous Négociations 2014. Pour recevoir les dernières nouvelles par courriel, vous devez avoir fourni un courriel personnel à l'AEFO. L'AEFO n'envoie pas d'information au sujet des négos aux adresses fournies par un conseil scolaire. Vous pouvez vérifier vos coordonnées dans la section sécurisée du www.aefo.on.ca, sous Mon profil.

AIMEZ NOTRE PAGE

f facebook.com/aefo.on.ca

f facebook.com/aefojolin

SUIVEZ-NOUS SUR

t [twitter.com/@aefo_on_ca](https://twitter.com/aefo_on_ca)

t [twitter.com/@aefopresidence](https://twitter.com/aefopresidence)

in linkedin.com/company/aefo

DÈS AUJOURD'HUI.